

## Affaire Bétharram : les victimes de violences en milieu scolaire veulent « des excuses de l'État »



Alain Esquerre, le porte-parole des anciens élèves victimes de violences physiques et sexuelles commises entre 1950 et le début des années 2000 à Notre-Dame-de-Bétharram, une école privée du Béarn.

AFP

Les victimes de violences physiques et sexuelles en milieu scolaire, dont celui de Bétharram, ont pressé le gouvernement à créer un fonds d'indemnisation après la publication du rapport de la commission parlementaire sur le sujet ce mercredi 2 juillet. Les collectifs de victimes ont réagi dans nos colonnes aux 49 autres propositions formulées par les députés Paul Vannier (LFI) et Violette Spillebout (Renaissance).

« **C'est l'aboutissement d'un combat que je porte depuis vingt mois** », s'enthousiasme Alain Esquerre, le porte-parole des victimes de Bétharram. Celui qui a déjà transmis plus de 200 plaintes à la justice trouve « **pertinentes** » les 50 recommandations formulées [dans un](#)

[rapport d'enquête parlementaire](#) sur les violences en milieu scolaire. Elles ont été rendues publiques ce mercredi 2 juillet.

**Lire aussi.** [Bétharram : on vous révèle ce que contient le rapport d'enquête sur les violences en milieu scolaire](#)

Après cinq mois de travaux, lancés dans la lignée de cette affaire de châtiments corporels et de violences sexuelles dans un groupe scolaire catholique du Béarn, les députés Paul Vannier ([LFI](#)) et Violette Spillebout ([Renaissance](#)), alertent sur « **un phénomène massif** ». « **Que de dysfonctionnements ! C'est fou qu'autant d'institutions aient failli à leur mission de protéger les enfants** », regrette Alain Esquerre.

« Les politiques doivent prendre leurs responsabilités »

L'ancien collégien de Notre-Dame-de-Bétharram, 53 ans, vient d'être missionné par l'Enseignement catholique - qui scolarise deux millions d'élèves - pour analyser l'omerta qui régnait autrefois dans ses rangs. « **Quatre-vingts collectifs de victimes ont été recensés... Comment a-t-on pu laisser autant d'établissements en roue libre ?**, s'interroge-t-il après avoir lu les quelque 400 pages du rapport. **C'est un peu l'affaire Bétharram qui se termine, une nouvelle ère s'ouvre. La société est mûre pour évoluer. Maintenant, les politiques et l'Église doivent prendre leurs responsabilités.** »

**Lire aussi :** [RÉCIT. Affaire Bétharram : la parole se libère, des collectifs de victimes de plus en plus nombreux](#)

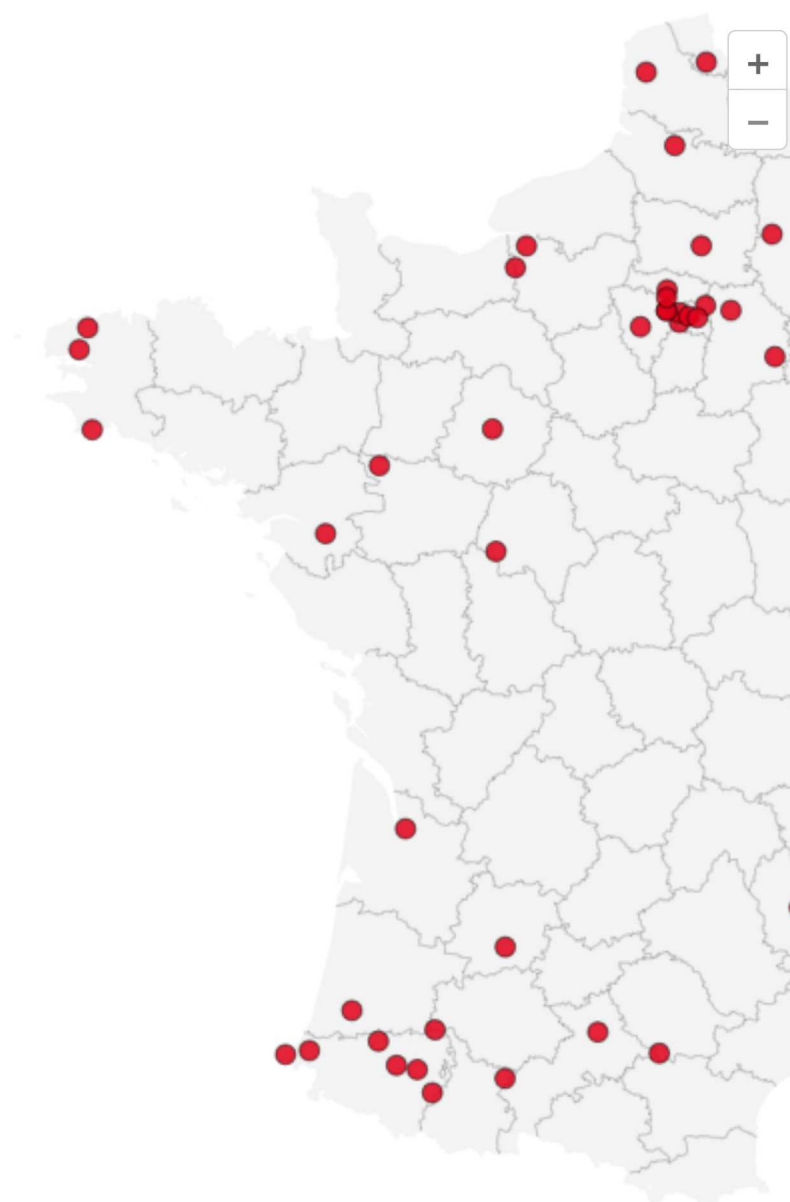
Le Béarnais se réjouit de la proposition des deux co-rapporteurs, qui veulent faire évoluer la loi et rendre imprescriptibles les infractions commises sur des mineurs. Tout comme Constate Bertrand, avec un bémol : « **Cela doit concerner l'ensemble des violences, physiques, psychologiques ou sexuelles. Car la souffrance, elle, est imprescriptible**, insiste celle qui représente les élèves agressés à l'Institution Saint-Dominique de [Neuilly \(Hauts-de-Seine\)](#). **D'ailleurs, j'aimerais aussi que des adultes qui ont vu, sans dénoncer, soient aussi sanctionnés. Ça suffit de penser qu'on peut détourner le regard.** »

« J'aimerais que l'État s'excuse »

La Francilienne s'interroge aussi sur le traitement judiciaire de ces affaires : « **Des plaintes sont déposées, mais on ne sait pas si des enquêtes sont menées ensuite, et comment.** » Depuis l'ouverture de la commission d'enquête en février, les députés Vannier et Spillebout ont transmis une soixantaine de signalements à la Justice dans plusieurs écoles de l'Hexagone (voir la carte ci-dessous).

## Une soixantaine d'établissements scolaires signalés

Commission d'enquête sur la prévention des violences dans les établissements scolaires : les signalements effectués sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale



Les deux parlementaires souhaitent aussi changer les modalités des contrats qui lient les établissements privés à l'État. Pour « **revenir à une relation directe avec l'Éducation nationale** », ils souhaitent donner le pouvoir aux recteurs d'académie de les rompre. Une décision qui incombe aujourd'hui aux préfets. « **Pour régler les problèmes, cela remettrait le rectorat au centre du village de l'Enseignement catholique, et non plus l'Église** », illustre Didier Vinson, 60 ans.

Avec son groupe d'anciens d'un collège finistérien autrefois appelé Saint-Pierre du Relecq-Kerhuon (Finistère), il se bat pour que la justice reconnaisse « **les coups et les insultes** » auxquelles se livraient leurs professeurs durant les années 1970. Le comédien scénariste réclame aussi la création d'un fonds d'indemnisation pour les victimes de violences éducatives, qui figure parmi les propositions du rapport. Un dispositif qui permettrait de financer un accompagnement psychologique. « **L'argent c'est bien, mais des paroles, c'est mieux**, ajoute

Didier Vinson. **J'aimerais donc que l'État s'excuse et reconnaisse ses défaillances sur le contrôle des établissements privés. Ces failles ont massacré des générations d'élèves pendant 30 ou 40 ans. »**

Le plan « Brisons le silence » renforcé ?

Alors qu'ils réclament une « **réforme profonde du corps d'inspection** », les deux co-rapporteurs de la commission souhaiteraient aussi voir naître une cellule nationale de recueil des signalements, appelée « Signal Educ ». Dotée d'un pouvoir d'autorité au sein du ministère de l'Éducation, celle-ci pourrait diligenter des inspections. « **Cela contribuerait à briser la loi du silence**, salue Hélène Laubignat, la présidente de l'Apel, principale association de parents d'élèves de l'enseignement privé. **Il ne faut pas fermer les yeux sur le passé. Il faut mettre en place cette culture de la vigilance, et croire les enfants.** »

Contacté, le ministère de l'Éducation nationale « **a pris acte des 50 recommandations** ». Après avoir analysé ses quelque 400 pages, la ministre Élisabeth Borne « **examinera, s'il y a lieu, d'adapter le plan Brisons le silence lancé en mars** ». Celui-ci prévoit un renforcement des inspections dans le privé, quasi inexistantes par le passé comme le souligne le rapport d'enquête : « **500 inspections ont été menées cette année, l'objectif étant d'atteindre 1 000 contrôles pour la fin 2025** », écrit le ministère dans un communiqué. Soixante inspecteurs vont être recrutés ces deux prochaines années scolaires.

« Nos élèves ont parlé et n'ont pas été entendus »

Les députés Vannier et Spillebout demandent enfin à ce que les dortoirs des écoles - privées, comme publiques - soient contrôlés « **tous les ans** », et ceux des collèges et lycées « **tous les trois ans** ». Pour inviter les élèves à se confier dès la rentrée prochaine, l'Éducation nationale enverra des questionnaires aux internes et aux participants de sorties scolaires.

L'Enseignement catholique, lui, avait déjà annoncé un audit de ses 600 internats. « **Cette commission a été utile, elle a permis de libérer la parole**, commente son secrétaire général, Philippe Delorme, qui quittera ses fonctions à la fin de l'été. **Dans nos écoles à une époque, des jeunes ont parlé et n'ont pas été entendus par les adultes. Souvent pour protéger l'institution. Il y a eu une prise de conscience collective, y compris des parents. On met tout en œuvre pour que cela ne se reproduise plus.** »

Johan BESCOND.